



PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction de la Sécurité
et de la Protection Civile

Service Interministériel de
Défense et de Protection Civile

Affaire suivie par : Sacha NOCENT
Tél. : 04.72.61.67.68
Télécopie : 04.72.61.67.57
Courriel : sacha.nocent@rhone.gouv.fr

n° 590

Lyon, le 14 NOV. 2018

Le Préfet,

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon

En communication à Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement

OBJET : Campagne nationale 2018 / 2019 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comme chaque année, au début de la saison de chauffe, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Solidarités et de la santé reconduisent la campagne de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Il s'agit de rappeler au grand public les conseils de prévention au moyen de supports spécifiques et de mener des actions de sensibilisation destinées à prévenir les intoxications.

Le monoxyde de carbone demeure une cause de mortalité et d'hospitalisation importante ; il représente effectivement la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France, tant dans les logements que dans les établissements recevant du public.

En conséquence, s'agissant de la saison de chauffe 2018-2019, il vous est demandé de participer à la campagne de prévention en informant vos administrés par des messages diffusés au moyen de dépliants et affiches téléchargeables sur les sites Internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr>) et du ministère des solidarités et de la santé (<http://www.solidarites-sante.gouv.fr>) ainsi que celui de Santé publique France (<http://www.santepubliquefrance.fr>).

Vous êtes donc invité, durant toute la période hivernale, à mettre en ligne ces informations sur le portail internet de votre commune afin d'en assurer une diffusion la plus large possible.

Je vous remercie par avance de votre concours et de votre implication dans cette action au niveau local.

Pour le préfet,
Le préfet délégué pour
la défense et la sécurité,


David CLAVIERE